

Lille, le 12 janvier 2017, « Chrétiens dans la cité : Dieu et/ou César »

Le politique dans la Bible

Catherine Vialle, Université Catholique de Lille

1. « Fidélité et Vérité se sont rencontrées, elles ont embrassé Paix et Justice » (Ps 85,11)

Trouve-t-on un projet politique dans l'Ancien Testament ? La réponse n'est pas d'emblée évidente. En effet, il n'y a pas de traité de politique qui se présente explicitement comme tel dans la première partie de la Bible. Pourtant, si le politique concerne bien la manière d'organiser la vie commune, les affaires publiques, le pouvoir dans l'Etat, alors, il faut reconnaître que tout cela concerne bien le Dieu de l'Ancien Testament.

1.1. Créés à l'image de Dieu

Dans les trois premiers chapitres de la Bible, chapitres programmatiques s'il en est, nous constatons que Dieu crée l'humain « à son image », mâle et femelle, sans distinction de droit ou de dignité entre les individus. Tous sont faits gérants de la création. C'est une responsabilité d'autant plus grande que Dieu se retire le septième jour, laissant pleine autonomie aux humains et à tout ce qui a été créé.

Ainsi, créé à l'image de Dieu, l'humain n'est pas une marionnette mais il jouit d'une importante liberté. C'est important, car cette liberté est la condition de l'alliance. Dieu crée donc, dès le départ, un humain capable d'entrer en alliance avec lui. Cela n'est pas sans conséquence au niveau politique : les êtres humains sont égaux en dignité et reçoivent tous la mission de gérer la création, sans qu'il soit dit que certains sont plus gérants que d'autres. Tous sont à l'image de Dieu, et appelé à exercer leur responsabilité sur la création en conformité avec l'agir créateur de Dieu : sans violence, avant tout par la parole pour un monde de paix et pour le bien de tous.

1.2. Un Dieu qui libère

Avant de faire alliance avec le peuple d'Israël sur la montagne du Sinaï, Dieu commence par le libérer de l'esclavage en Egypte, car la liberté est la condition de l'alliance. Dieu se révèle ainsi comme un Dieu qui libère, qui lutte contre l'oppression, l'asservissement.

A sa suite, en entrant dans l'alliance, chacun, à chaque génération, est invité à agir « à l'image de Dieu » et le sens de cet agir est explicité en particulier dans le commandement du Sabbat, au centre du Décalogue, donc au cœur de la célébration de l'Alliance au Sinaï, dans les deux versions que nous offre la Bible, celle de l'Exode et celle du Deutéronome :

« Que du jour du Sabbat on fasse un mémorial en le tenant pour sacré. Tu travailleras six jours, faisant tout ton ouvrage, mais le septième jour, c'est le sabbat du SEIGNEUR, ton Dieu. Tu ne

feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, pas plus que ton serviteur, ta servante, tes bêtes ou l'émigré que tu as dans tes villes. **Car en six jours, le SEIGNEUR a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a consacré** »¹ (Ex 20,8-11).

Ainsi, chacun est invité à agir à l'image de Dieu en arrêtant son travail le septième jour de la semaine. Pour Dieu, il s'agissait de donner son autonomie au créé par ce repos du septième jour. Pour le croyant, plus modestement, il s'agira de se détacher de son ouvrage pour se souvenir de celui sans lequel il n'est rien : son Seigneur, Créateur de toute chose. Le sabbat est ainsi, en quelque sorte, un garde-fou contre l'orgueil humain qui pourrait se croire tout puissant. Un fois par semaine, chacun devra s'arrêter et se souvenir de celui qui est à la source de tout don.

Le Deutéronome, cinquième livre de la Torah, donne sa propre version du Décalogue, très proche de celle de l'Exode. Toutefois, le précepte du sabbat est justifié en ces termes :

« Tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni l'émigré que tu as dans tes villes, **afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi. Tu te souviendras qu'au pays d'Egypte tu étais esclave, et que le SEIGNEUR ton Dieu t'a fait sortir de là d'une main forte et le bras étendu ; c'est pourquoi le SEIGNEUR ton Dieu t'a ordonné de pratiquer le jour du sabbat** » (Dt 5,14-15).

Ici, le repos sabbatique est mis en lien avec l'agir libérateur de Dieu. Comme Dieu a libéré les fils d'Israël en Egypte, ainsi chacun est appelé à en faire de même et à libérer les membres de sa maison, serviteurs et animaux compris, de la servitude du travail une fois par semaine.

On le voit, ce commandement du sabbat, tant dans sa version de l'Exode que dans celle du Deutéronome, a une haute portée politique.

1.3. Justice et paix, des concepts clés

Les concepts de justice et de paix sont des concepts clés pour comprendre l'agir de Dieu dans le monde et ce qu'est supposé être l'agir du roi, son représentant, et l'agir de tout croyant.

En hébreu ancien, la paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais possède un sens beaucoup plus large. Le mot *shalôm* que nous traduisons par « paix » désigne d'abord ce qui est intact, complet. Xavier Léon-Dufour en donne la définition suivante : « elle désigne le bien-être de l'existence quotidienne, l'état de l'homme qui vit en harmonie avec la nature, avec lui-même, avec Dieu ; concrètement, elle est bénédiction, repos, gloire, richesse, salut, vie »². Elle est considérée comme un don de Dieu.

La justice est la conformité à l'ordre cosmique et à la volonté de Dieu créateur responsable de cet ordre du monde. Est juste celui qui, comme Noé ou Joseph l'époux de Marie, « suit les voies de Dieu » (cf. Gn 6,9). Est juste également celui qui accomplit les commandements de

¹ La traduction est celle de la TOB, édition 2010.

² X. LEON-DUFOUR, *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Cerf, 1964, p. 728.

Dieu puisque ceux-ci manifestent sa volonté. Ainsi la justice conduit à la paix, à l'harmonie, et en définitive à réaliser l'image de Dieu.

Paix et justice font partie des attributs royaux et des dons divins, en Israël comme en Egypte et en Mésopotamie. Le roi qui règne à Jérusalem est le représentant de Dieu devant les hommes et représente ses sujets devant Dieu. À ce titre, il est le garant de l'alliance avec Dieu et se doit de faire respecter la Loi de Dieu dans son royaume. Une de ses missions essentielles sera de faire régner la justice au sein de son peuple, en protégeant les faibles et en luttant contre toute forme d'asservissement et d'oppression. C'est à cette condition qu'il agira véritablement en tant que représentant de Dieu. Le maintien de l'harmonie dans son royaume, sa prospérité et donc la paix, sont à ce prix. C'est ainsi que dans le Psaume 72, probablement chanté lorsque l'on couronnait un roi à Jérusalem, on demande :

« Dieu, confie tes jugements au roi,
Ta justice à ce fils de roi.
Qu'il gouverne ton peuple avec justice,
Et tes humbles selon le droit.

Grâce à la justice, que montagnes et collines
Portent la prospérité pour le peuple !
Qu'il fasse droit aux humbles du peuple,
Qu'il soit le salut des pauvres,
Qu'il écrase l'exploiteur ! (Ps 72,1-4)

Nous le voyons, si faire régner la justice est avant tout un don de Dieu qui demande que le roi soit en communion avec le Seigneur, l'application de la justice a des répercussions concrètes sur la vie des habitants du royaume et entraîne la prospérité du peuple.

Il est dit encore du roi idéal annoncé par le prophète Isaïe : « Il jugera les faibles avec justice, il se prononcera dans l'équité envers les pauvres du pays. De sa parole, comme d'un bâton, il frappera le pays, du souffle de ses lèvres il fera mourir le méchant. La justice sera la ceinture de ses hanches et la fidélité le baudrier de ses reins » (Is 11,4-5). Alors, continue la prophétie, « Le loup habitera avec l'agneau, le léopard se couchera près du chevreau. Le veau et le lionceau seront nourris ensemble, un petit garçon les conduira. La vache et l'ours auront même pâture, leurs petits, même gîte. Le lion, comme le bœuf, mangera du foin. Le nourrisson s'amusera sur le nid du cobra. Sur le trou de la vipère, le jeune enfant étendra la main. Il ne se fera ni mal, ni destruction sur toute ma montagne sainte, car le pays sera rempli de la connaissance du SEIGNEUR, comme la mer que comblent les eaux » (Is 11,6-9), autrement dit, tout sera réconcilié. Il n'est pas étonnant que, plus tard, les premiers chrétiens aient reconnus en Jésus ce roi idéal tant attendu. Toutefois, le règne de Dieu, s'il est bien inauguré en Jésus-Christ, est encore en voie d'accomplissement. En attendant, l'exigence de justice et de paix demeure.

1.4. Les prophètes, défenseurs des droits des hommes et des droits de Dieu

Le souci du pauvre, de la justice, est au cœur de la prédication prophétique. En effet, les prophètes sont avant tout les porte-parole de Dieu, ses ambassadeurs. Parlant en son nom et au nom de la fidélité à l'alliance, ils dénoncent l'injustice, l'oppression du pauvre par le riche, l'hypocrisie, les malversations et la corruption.

Sans cesse, à temps et à contretemps, les prophètes se battent pour que soient respectés les droits de Dieu et les droits des êtres humains et proclament que ces deux réalités sont intrinsèquement liées. Le prophète Michée résume parfaitement cela, dans une sorte de dialogue entre un croyant et le prophète, porte-parole de Dieu :

« - Avec quoi me présenter devant le Seigneur, m'incliner devant le Dieu de là-haut ? [Demande le croyant]. Me présenterai-je devant lui avec des holocaustes ? Avec des veaux d'un an ? Le Seigneur voudra-t-il des milliers de béliers ? Des quantités de torrents d'huile ? Donnerai-je mon premier-né pour prix de ma révolte ? Et l'enfant de ma chair pour mon propre péché ? - On t'a fait savoir, homme, [répond le prophète] ce qui est bien, ce que le Seigneur réclame de toi : rien d'autre que d'accomplir la justice, d'aimer la bonté et de marcher humblement avec ton Dieu » (Mi 6,6-8).

Avant tout acte cultuel, ce qui plait à Dieu est la justice, le respect du droit ainsi que la bonté et la fidélité. Ce sont toutes choses qui permettent la proximité avec Dieu.

Pour les prophètes, il ne peut y avoir de relation juste à Dieu sans qu'il n'y ait une relation juste et bonne au prochain, au frère. On peut même aller plus loin et affirmer que, pour les prophètes, l'éthique, et donc, ici, l'attitude envers le prochain, est le lieu par excellence d'application et de vérification de la foi. Honorer Dieu se fait aussi à travers le culte, certes, mais aussi, et à égale importance, dans l'attitude que l'on adopte vis-à-vis du prochain.

2. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Mt 22,39)

Jésus a-t-il un programme politique ? Pas à proprement parler, car il ne se positionne ni comme un roi terrestre, ni comme un tribun donnant des directives en vue de l'organisation de la cité. Pourtant, son message se situe clairement dans la continuité de celui de l'Ancien Testament, défendant les droits des hommes et les droits de Dieu, la justice et la paix, et allant parfois plus loin que ses prédécesseurs, ce qui n'est pas sans conséquence au niveau politique. Ainsi, au légiste qui lui demande quel est le plus grand commandement, il répond en citant Dt 6,5 : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. C'est là le grand, le premier commandement* ». Et il ajoute, citant le livre du Lévitique : « Un second est aussi important : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*. De ces deux commandements dépendent toute la Loi et les Prophètes. » (Mt 22,37-40)

Et nous pourrions ajouter que le positionnement de Jésus par-rapport au politique dépend lui-aussi de ces deux commandements dont la portée va très loin.

2.1. « Annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, proclamer aux captifs la libération »

Cela se manifeste déjà dans le Magnificat, proclamé par Marie, sa mère, dès avant sa naissance : « Sa bonté s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent. Il est intervenu de toute la force de son bras ; il a dispersé les hommes à la pensée orgueilleuse ; il a jeté les puissants à bas de leurs trônes et il a élevé les humbles ; les affamés, il les a comblés de biens et les riches, il les a renvoyés les mains vides » (Lc 1,50-53).

De manière significative, Jésus commence sa vie publique ainsi :

« ¹⁶Il vint à Nazara où il avait été élevé. Il entra suivant sa coutume le jour du sabbat dans la synagogue, et il se leva pour faire la lecture. ¹⁷On lui donna le livre du prophète Esaïe, et en le déroulant il trouva le passage où il était écrit :

*¹⁸L'Esprit du Seigneur est sur moi
parce qu'il m'a conféré l'onction
pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres.
Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération
et aux aveugles le retour à la vue,
renvoyer les opprimés en liberté,*

¹⁹proclamer une année d'accueil par le Seigneur.³

²⁰Il roula le livre, le rendit au servent et s'assit ; tous dans la synagogue avaient les yeux fixés sur lui. ²¹Alors il commença à leur dire : « Aujourd'hui, cette écriture est accomplie pour vous qui l'entendez. » (Lc 4,16-21)

Cette citation rend bien compte de ce qu'est le Règne de Dieu inauguré en Jésus Christ : bonne nouvelle pour les pauvres, libération pour les captifs et les opprimés de toute sorte, guérison pour les malades et les infirmes.

L'agir de Jésus, durant sa vie publique, manifeste cela puisqu'il est proche des pauvres, des pécheurs, des exclus, pratique de nombreuses guérisons et libère bon nombre de personnes de démons qui les oppriment. Il invite ses disciples à faire de même : « Dans quelque ville que vous entriez et où l'on vous accueillera, mangez ce qu'on vous offrira. Guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : "Le Règne de Dieu est arrivé jusqu'à vous" » (Lc 10,8-9).

La prise en compte du prochain, en particulier du pauvre, de l'exclus, de l'opprimé, est d'une importance telle qu'il en va du salut, y compris à la fin des temps, comme l'attestent ces paroles solennelles de Jésus, peu de temps avant d'entrer dans sa passion :

« Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, accompagné de tous les anges, alors il siégera sur son trône de gloire. Devant lui seront rassemblées toutes les nations, et il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des chèvres. Il placera les brebis à sa droite et les chèvres à sa gauche. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : "Venez, les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi » (Mt 25,31-36).

³ Is 61,1-2.

Et à la question des justes qui se demandent quand ils ont eu l'occasion de faire tout cela, le roi répond : « En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ! » (Mt 25,40).

On le voit, même si le Jésus des évangiles n'est pas monté sur le trône de Jérusalem, s'il n'a pas fondé de parti politique, son message n'en a pas moins une réelle portée politique, radicale, incompatible avec un certain nombre d'options économiques, politiques et sociales.

2.2. « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu »

Alors qu'en est-il du fameux *logion* « rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mc 12,13-17 et par.), si souvent évoqué pour établir une séparation nette et imperméable entre le politique et le religieux ?

Replaçons-le dans son contexte. Dans les trois synoptiques, cette parole s'inscrit dans un contexte nettement polémique, les adversaires de Jésus voulant lui tendre un piège en lui posant une question embarrassante, et cela au nom de Dieu et de la vérité : « Maître, nous savons que tu es franc et que tu ne te laisses pas influencer par qui que ce soit : tu ne tiens pas compte de la condition des gens, mais tu enseignes les chemins de Dieu selon la vérité. Est-il permis, oui ou non, de payer le tribut à César ? » (Mc 12,14). S'il dit oui, il est traité de collaborateur avec l'occupant romain ; s'il dit non, ses adversaires le livreront aux autorités romaines.

Au lieu de tomber dans le piège, Jésus déplace la perspective en mettant l'accent sur l'attitude problématique de ses interlocuteurs : ils mettent sur le même plan Dieu et César. Ainsi l'explique Jean-François Collange⁴ : « Ce à quoi procède donc Jésus, c'est à une radicale démythification – qui est aussi démythification – du pouvoir qu'il ramène sur terre, Dieu étant seul à régner au-dessus de toutes choses. Sont ainsi récusés et toute forme de théocratie et tout impérialisme totalitaire et idolâtre. Le pouvoir n'est qu'humain, remis à sa place et désacralisé ».

Le politique est ainsi replacé dans le domaine du profane, Dieu étant au-dessus de toute chose, et, finalement, la mesure de toute chose. Paul, quand il reconnaît toute autorité légitime comme étant voulue par Dieu va dans le même sens (cf. Rm 13,1-7). Mais cela ne signifie pas qu'il faut se soumettre inconditionnellement et sans discernement à toute forme d'autorité : la parole de Paul concerne l'autorité légitime, celle qui s'exerce en conformité avec la volonté de Dieu, selon ce que l'Ancien Testament appelle la justice et la paix qui sont, nous l'avons vu, des attributs royaux et demeurent ceux des Césars de tous temps. « Le Règne de Dieu, dit Paul, n'est pas affaire de nourriture ou de boisson ; il est justice, paix et joie dans l'Esprit Saint » (Rm 14,17).

Sachant quel est le projet de Dieu sur l'humanité, chacun est ainsi renvoyé à sa responsabilité et à ses choix politiques. Aucun système n'est sacralisé mais il reste les exigences de justice, de paix, de respect du pauvre et de lutte contre toute forme d'oppression. Quels César sommes-nous et quels César soutenons-nous ? Faut-il obligatoirement en passer par un César ? A nous d'en décider...

⁴ J.-F. Collange, « "Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu". Sept thèses pour une théologie du politique », dans *Autres temps. Cahiers d'éthique sociale et politique* 47 (1995), p. 20-24, citation p. 21.